

Eure

Fontaine-Bellenger. Privée d'AVS, Sofia n'a pu faire sa rentrée scolaire avec les autres enfants

LA DÉPÊCHE | vendredi 21 septembre 2018

585 mots | -



Sofia, 6 ans, toute souriante dans les bras de sa maman, Mélanie Adiasse. ©La Dépêche de Louviers / PC

Le jour de la rentrée scolaire, Sofia, 6 ans, n'a pu entrer à l'école, faute d'AVS pour veiller sur elle. Depuis, cette fillette qui souffre du syndrome d'Angelman a pu réintégrer sa classe de grande section de maternelle. Mais sa mère ne décolère pas !

Ses yeux pétillent, un grand sourire barre son visage et, sans mot, la gaîté de cette petite fille est palpable. Malgré son handicap lourd, Sofia, 6 ans, ne souhaite qu'une seule chose. Aller à l'école. Comme les autres enfants de son âge.

Syndrome d'Angelman

Mais ce droit lui a été enlevé le jour de la rentrée scolaire, lundi 3 septembre dernier. Ce qui provoque « **la colère et l'incompréhension** » de sa mère, Mélanie Adiasse, qui vit à Fontaine-Bellenger. « **Depuis 2016, elle est scolarisée à l'école du village. Le jour de la rentrée, on se présente à l'école. Sofia était toute contente d'aller à l'école. Et là on me dit qu'elle ne peut pas rentrer** », se souvient la maman. La raison ? « **Il n'y avait pas d'AVS [Auxiliaire de vie scolaire] pour ma fille.** » Or, le syndrome d'Angelman qui touche Sofia entraîne un retard physique et intellectuel important dans toutes ses acquisitions, auxquels s'ajoutent de l'épilepsie. C'est un handicap à plus de 80 %. Aussi a-t-elle besoin d'un adulte formé pour l'accompagner à chaque instant de sa scolarité.

« Colère et humiliation »

Face à cette situation, Mélanie Adiasse a tout de suite vu rouge. « **J'ai ressenti de la colère**

quand j'ai vu l'humiliation de ma fille qui ne comprenait pas pourquoi elle ne pouvait pas rentrer avec ses copains et copines. » Ni une ni deux, la mère de Sofia monte à Rouen le jour même. Direction la DAPAEC (Division académique des personnels d'accompagnement et d'éducation contractuels). **« J'étais hors de moi ! C'est pire qu'une injustice, je ne comprends pas comment ça peut arriver dans un pays comme la France. C'est à croire qu'ils préparent la rentrée le jour de la rentrée ! »**

La fillette devait entrer en grande section de maternelle lors de cette rentrée scolaire. Elle n'a pu le faire que deux semaines plus tard, soit lundi dernier, après que l'académie de Rouen lui a attribué une AVS. **« On va se contenter de ça mais c'est toujours dommage que ce soit une nouvelle personne qui s'occupe d'elle, ça se passait très bien avec l'AVS de l'année dernière »**, confie la mère, partagée entre le soulagement de voir la situation se décanter - après **« deux semaines éprouvantes »** - et la crainte de voir le lien entre sa fille et la professionnelle ne pas se créer.

« Les droits de ma fille sont bafoués »

« Ma fille devrait être à l'école depuis quinze jours, ses droits sont bafoués », estime la Bérengéoise. D'autant que Sofia aime beaucoup l'école qui **« l'aide énormément dans son développement »** face à sa maladie génétique orpheline.

Par ailleurs, ses parents savent qu'il s'agit de sa dernière année dans une école 'normale'. Ils avaient demandé un ultime maintien en maternelle pour leur fille de 6 ans. Ensuite, c'est un autre combat qui les attend. Celui de trouver un établissement spécialisé pour accueillir et scolariser Sofia dans de bonnes conditions jusqu'à ses 18 ans.

Pierre Choynet

@choynet_pierre